

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D181

Séance du 23 septembre 2010 - Convocation du 15 septembre 2010  
Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

M. AUROY par M. BUFFARD, M. CLARET par M. RACHAS, Mlle FERNANDES par Mlle ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Suite à des promotions internes et réussite à concours, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs afin de pouvoir nommer les agents concernés.

La modification suivante est proposée au Conseil Municipal avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

Postes à supprimer	Nouveaux postes
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe : <b>1</b>	Agent de Maîtrise : <b>1</b>
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe : <b>1</b>	Agent de Maîtrise : <b>1</b>
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe : <b>1</b>	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe : <b>1</b>

Cette modification a été approuvée par le Comité Technique Paritaire dans sa séance du 3 septembre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis du Comité Technique Paritaire,
- **AUTORISE la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus,**
- **DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente décision sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 23 septembre 2010  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/10/2010
- Publication ou affichage le 01/10/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.